



ANALYSE DE LA SITUATION AU LYCEE CHATEAUBRIAND ET DE SES CONSEQUENCES

A- ETAT DES LIEUX

Le lycée chateaubriand occupe trois sites : Strohl-Fern, Malpighi et Patrizi. Il est important de s'y rendre au moment des entrées, sorties et en cas de mauvais temps.

Les enfants du primaire sont à Strohl-Fern (SF) dans un parc de plusieurs hectares et sont répartis dans ce parc comme suit :

-Les maternelles (3 niveaux, 8 classes) sont dans 3 bâtiments distants de plusieurs centaines de mètres (conciergerie, casone et chalet préfabriqué). Une petite salle d'éducation motrice partagée avec les élèves de l'élémentaire est située au rez-de-chaussée du casone. Le réfectoire des maternelles, fréquenté également par les élèves de CP (élémentaire), est situé dans le casone.

-les élémentaires (5 niveaux, 20 classes) sont répartis dans 4 zones (bâtiment du casone, salles vis-à-vis de celles des laboratoires, salles du trombadori, salles du verger). Les CP mangent dans le réfectoire du casone, les autres élèves d'élémentaire utilisent le réfectoire du collège. Les terrains de sports sont partagés avec le collège et le lycée. La BCD et la salle informatique sont dans un bâtiment à part préfabriqué.

Les collégiens (4 niveaux, 16 classes) sont répartis sur les trois sites. Les 6^{ème} et 5^{ème} (8 classes) ont tous leurs cours à SF, leurs heures d'entrée et sortie sont calquées sur les horaires de l'élémentaire, les 4^{ème} et 3^{ème} ont la majorité de leurs cours à Malpighi (CDI à Patrizi) et des cours de sport, d'arts plastiques, de sciences et de musique à SF.

Les lycéens (3 niveaux, 12 classes) ont la majorité de leurs cours à Patrizi et à Malpighi et des cours de sport, d'arts plastiques à SF.



Accès à SF :

SF est accessible par la petite porte (PP) et la grande porte (GP).

Théoriquement seuls les élèves empruntant les transports en commun sont autorisés à entrer et sortir par la PP, en pratique la plupart des parents accompagnant leurs enfants en maternelle et en élémentaire utilisent cet accès.

Les collégiens et lycéens accèdent à SF par les mêmes entrées que les maternelles et les primaires.

Les pulmini (minibus de ramassage scolaire) empruntent aux mêmes heures le même accès (passage en épingle à cheveu, très étroit où la circulation se fait sur une seule voie en pente) que les élèves (primaire, secondaire, lycée) et le personnel de l'établissement.

Du côté de la grande porte, arrivent les élèves (primaire, secondaire, lycée) seuls ou accompagnés par leurs parents à pied après avoir garé en zone non autorisée les voitures (les élèves de maternelle devant être accompagnés jusqu'à leurs classes).

B- PREOCCUPATIONS DES USAGERS EN MATIERE DE SECURITE ET TRANSPORT

Les embouteillages : tous les matins et tous les soirs à la grande porte et à la petite porte. L'accès par la PP est encore plus problématique car très étroit et devient un goulot d'étranglement aux heures d'entrée et de sortie des élèves du primaire car arrivent en même temps :

- les personnels de l'établissement véhiculés ou non,
- les pulmini qui transportent principalement les élèves du primaire,
- les parents avec de très petits enfants qui stationnent en double ou triple file,
- les enfants plus grands, que les parents ont déposé 5 ou 10 minutes avant l'ouverture des portes et qui chaque matin (et soir) respirent à plein poumon les gaz d'échappement des véhicules qui démarrent en côte (ou redescendent) pour rentrer dans (ou sortir de) l'établissement avant l'ouverture des portes,
- enfin les autres parents et enfants empruntant les transports en commun qui tachent de se frayer un chemin tant bien que mal au milieu de cette cacophonie.



L'affluence des élèves attendant l'ouverture des portes à la petite porte est encore plus importante lorsque les collégiens et lycéens se rendent pour leurs cours de sport, d'arts plastiques, de sciences ou de musique à SF.

Barrières multiples rendant l'accès aux véhicules et aux piétons de plus en plus

difficile : l'obtention des permis pour les pulmini est au bon vouloir d'un fonctionnaire de police. La zone ZTL en construction implique l'obtention de permis (délais, coûts ?) pour tous les usagers qui n'utilisent pas les transports en commun et en particulier pour les parents accompagnant les enfants en voiture. Le tout récent aménagement de la place en parking payant avec réduction du nombre de places, l'absence de parcours sécurisé compliquent encore les choses.

Les déplacements dans le temps scolaire

Les élèves du collège-lycée (et aussi de nombreux personnels de l'établissement) font de fréquents allers-retours entre les différents sites avec pour conséquence :

- Emploi du temps « artificiellement » allongé, car devant inclure le temps de déplacement des élèves et des professeurs.
- Fatigue car très longues journées, les élèves doivent de surcroît transporter toutes leurs affaires scolaires (livres et cahiers, tenue de sports, matériel d'art plastique), n'ont parfois qu'une heure pour manger et se déplacer au cours de la journée, sans parler des retards occasionnés par les grèves des transports publics (au 1er trimestre il y a eu une grève tous les 15 jours),

Pour les élèves de maternelles, le temps entre l'arrivée aux portes de l'école et l'arrivée dans la salle de classe peut varier de 3 minutes à 20 minutes selon le mode d'accompagnement, l'entrée fréquentée, la salle de classe affectée.

L'étendue et la configuration du parc de SF rendent difficile la surveillance des élèves

- étendue du domaine,
- présence de sous bois non grillagés,
- absence d'espace clos (en particulier pour le primaire),
- éparpillement des élèves (maternelles à terminale) sur tout le site,



- difficulté d'organiser un point de ralliement au moment de la sortie de classe pour le primaire, les élèves sortant par la PP, GP, en pulmino et/ou accompagnés par leurs parents.

C- PRECARITE DES LOCAUX ET INFRASTRUCTURES

Absence de préau pour les élèves

Il n'y a pas de préau pour les élèves (environ 1000 élèves tous niveaux confondus, sur le site de SF). En cas de pluie ou de canicule, ceux-ci n'ont donc pas d'abri au moment des récréations et lors des cours de sports en plein air (un seul gymnase couvert est à disposition pour l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire (1300 élèves), avec priorité pour les élèves du secondaire.

Equipements de sport insuffisants et non entretenus

La salle d'éducation motrice pour tout le primaire est trop exigüe pour faire évoluer correctement une classe entière. Elle ne possède aucun équipement de grande motricité pourtant nécessaire au développement du jeune enfant et prévu dans les instructions officielles. Elle sert également de dortoir de sieste l'après-midi, ce qui rend son temps d'utilisation grandement réduit.

Le « gymnase » (10x15m) pour 1300 élèves est équipé de tables de ping-pong, de tapis, d'espaliers et de petit matériel (pas adaptée, ni utilisable pour pratiquer des jeux collectifs de « base » type volley, hand-ball, basket). Trois des quatre terrains de sports sont en terre et inondable car non drainés (inutilisables plusieurs jours après la pluie). Lors de la saison sèche, l'arrosage étant manuel, le bénéfice du sport pour nos enfants est parfois questionnable par rapport aux dégâts fait par les particules de terre sèche en poussière qu'il respirent dans leurs poumons. Pas d'éclairage des installations sportives sauf du terrain en dur et du gymnase.



Un terrain de tennis dont l'éclairage a été financé par des sponsors grâce à l'APE, est essentiellement utilisé par les activités périscolaires et l'association sportive le mercredi après midi.

Réfectoire inadéquat

Pas aux normes au niveau sonore. Il accueille des élèves d'élémentaire à la 5ème.

Bâtiment du casone ne respectant pas les normes de sécurité

Cages d'escaliers beaucoup trop étroites. Des travaux seraient prévus à moyen terme.

Accès par un véhicule de pompiers impossible

La demande a été faite par l'établissement mais on ne sait pas quand les fonds seront débloqués.

Pénurie de salles de permanence

Une seule salle de permanence à SF ou à Malpighi pour l'ensemble du secondaire. Le personnel de surveillance est insuffisant en cas d'absences simultanées de plusieurs professeurs (voir les nombreux courriers de parents d'élèves). Les surveillants font par ailleurs des allers et retours sur entre les différents sites pour pallier aux urgences.

Absence de locaux adaptés pour assurer les heures de soutien au primaire

Les professeurs qui font du soutien ne disposent que du fond de la salle de classe pendant les heures d'italiens. Certains occupent la salle des maîtres pendants ces heures.

Dispersion des structures administratives et de vie scolaire

La direction de l'établissement est basée à Patrizi, les CPE se partagent les élèves sur les trois sites, source de perte d'énergie et de force d'inertie. ...

Le réseau informatique n'existe pas entre SF et Patrizi/Malpighi pour la communication du secondaire.



D- DEMARCHES ENTREPRISES PAR L'APE

Rencontre avec M l'Ambassadeur et Mme la Conseillère Culturel, le 1er mars 2006 à propos de la nécessaire rénovation du lycée : lors de cette rencontre, l'APE demande la mise en place d'une commission avec la participation des parents pour programmer les travaux et avoir une vision à plus long terme, maintenant que l'assise du lycée a été fixée dans les lieux actuels. En effet, seul des travaux ponctuels et au coup par coup ont été jusqu'alors réalisés. Or l'ensemble de la communauté est unanime sur la nécessité de lancer une politique de rénovation dans un établissement où il n'y a pas eu de travaux pendant 20 ans, raison invoquée étant l'hypothèse d'un déménagement. M l'Ambassadeur pense qu'une programmation sur 3 ans avec une définition des priorités à transmettre à l'AEFE serait possible. Mme Borione rappelle que le STBI étant responsable, les travaux entrepris depuis 3 ans ont d'abord traité des urgences de sécurité.

Rencontres avec M Vasseur, responsable Europe de l'AEFE, le 30 mars 2006 et le 9 février 2007 à propos des travaux. M Vasseur nous donne les informations suivantes :

- Dépenses travaux du MAE (Ministère des affaires étrangères) pour le lycée Chateaubriand :
 - 2003 : un peu moins d'1 million € à SF (bâtiment verger, grandes sections maternelles, électricité et huisseries Moresco, huisseries Casone...)
 - 2004 : 0,5 million € à Patrizi (laboratoires) (+0,4 million prélevés sur fond de roulement de l'établissement pour mise aux normes Malpighi et aménagement sous-sol pour cafeteria)
 - 2005 : 0,6 € million pour le pôle scientifique de SF
 - 2006 : 0,7 € million prévus pour Patrizi ou bat 12
- Préparation d'un plan d'investissement à 3 ans par le proviseur. Suite à notre demande réitérée (après celle auprès de l'Ambassadeur) d'une commission de travail sur la rénovation du lycée, M Vasseur nous répond qu'une phase de concertation est prévue avec l'ensemble des partenaires, dont les représentants des parents.
- Le budget de l'AEFE est voté au parlement. L'AEFE n'est pas responsable de la diminution des ressources, qui peut aller en arbitrage au Ministère des Finances en fonction d'urgences



imprévues auxquelles le gouvernement peut avoir à faire face. Elle doit d'une manière ou d'une autre trouver une source de financement (sponsoring).

Rencontres avec M Denis, président de la Fapée, le 1^{er} mars 2007 :

A l'occasion du déplacement en Italie de Mr Denis et Mme Tardé, président et déléguée générale de la Fapée, L'APE a organisé des rencontres avec M Martin, secrétaire du SCAC, M Depriester, conseiller AFE et professeur au lycée Chateaubriand et M Besse, proviseur, au cours desquelles ont été abordés tous les sujets dont il est question dans ce document. Voici un passage de leur compte rendu de mission :

La FAPEE a regretté qu'il n'y ait jamais eu de réunion de travail englobant les usagers, le STBI, l'AEFE... Tout comme elle s'est étonnée qu'il n'y ait eu aucune réunion au niveau de l'ambassade pour établir un plan glissant sur le développement à moyen terme de l'EFE en Italie avec la participation des parents, des chefs d'établissement, des entreprises françaises présentes localement, etc., selon la directive du ministre des Affaires Etrangères. Les parents souhaitent vivement être davantage associés à toute réflexion sur l'existant (Travaux d'aménagement) et l'élaboration des perspectives à moyen et long terme, d'autant plus qu'ils sont financièrement sollicités.

L'augmentation prévisible des frais de scolarité pour financer le fonds d'investissement destiné à faire face aux travaux est un gros sujet qui mérite beaucoup plus de concertation avec les parents.

Courrier adressé à Mme Bossière, directrice de l'AEFE, le 27 mars 2007, pour regrouper les élèves du collège à SF. Mr Vasseur nous répond le 13 juin 2007 :

L'AEFE n'est pas en mesure de soutenir la proposition de rapatrier les élèves de 4ème à SF en regard d'un accord avec la ville de Rome, rendant impossible l'ouverture des classes au-delà de la classe de 5ème.